



La lettre des délégué-es

Lettre d'information des personnels du CASI PSE

12 février 2021

Réunion du CSE du 12 février 2021

Une réunion du CSE s'est tenue vendredi 12 février, pour faire le point sur la situation, consacrée notamment aux conséquences de la crise sanitaire.

La délégation SUD-Rail vous fait un rapide compte-rendu de cette réunion.

Ponts 2021 et récupération du dimanche 15 août

- ✖ Notre convention collective prévoit que le personnel bénéficie de 3 ponts chaque année, et que les jours fériés qui tombent un dimanche sont récupérés.
- ✖ Cette année, il n'y a que 2 ponts « naturels » (13 mai et 11 novembre) et le 15 août tombe un dimanche.
- ✖ En compensation, la direction a proposé que les installations soient fermées les 24 et 31 décembre, ce qui a été accepté par les délégué-es du personnel.

Situation COVID 19

- ✖ Des nouvelles règles ont été mises en place par le gouvernement : la distance à respecter entre 2 personnes qui ne portent pas de masque est maintenant de 2 mètres minimum, et dans les restaurants d'entreprise, seules 4 personnes peuvent manger à la même table. Cela a pour conséquence de baisser les capacités d'accueil dans nos installations, et peut obliger à modifier la configuration des lieux.
- ✖ Concernant le télétravail, nous sommes intervenu-es pour rappeler que certain-es collègues souhaitaient bénéficier du télétravail, et que sur certaines installations, la présence de l'ensemble des personnels tous les jours ne se justifiait pas durant cette période plutôt « calme ». La direction a rappelé que durant cette crise sanitaire, il était possible de télétravailler 2 jours par semaine au maximum, si le télétravail est possible. Cela doit être étudié avec les chef-fes de service
- ✖ Si la situation devait durer, la question du chômage partiel se posera sans doute.

Divers

✱ La délégation SUD-Rail a demandé où en était l'embauche d'un-e chef-fe chargé-e au restaurant de Conflans.

La direction a répondu que c'était toujours une priorité, et que 2 personnes étaient actuellement susceptibles d'être embauchées.

✱ La délégation SUD-Rail a demandé les conséquences des « augmentations » décidées par la Commission paritaire en décembre 2020.

La direction a répondu que cela n'aurait aucune conséquence pour les personnels de notre CASI, puisqu'à Paris SUD Est, les coefficients concernés avaient été plus largement augmentés en octobre 2019 et sont encore au-dessus de la nouvelle grille proposée par la Commission paritaire.

✱ La délégation SUD-Rail a demandé s'il était possible de choisir un logiciel unique pour organiser les visio-conférences, parce qu'actuellement, la multiplication des outils à télécharger prend de la place sur les ordinateurs voire les téléphones personnels.

La direction a dit qu'elle allait faire un comparatif entre les différents outils, et qu'elle ferait une proposition.

Numéro Vert d'appui syndical de Solidaires !

CONDITIONS DE TRAVAIL, HORAIRES,
CONGÉS, SALAIRE, TÉLÉTRAVAIL...

N° VERT
APPEL GRATUIT **0 805 37 21 34**

Des syndicalistes vous répondent du lundi au vendredi de 11h à 14h

Union syndicale
Solidaires

Le Numéro Vert d'appui syndical de Solidaires qui avait été lancé lors du premier confinement est remis en fonctionnement.

Il doit permettre d'aider les salarié-es, les chômeurs/ses, les étudiant-es à faire valoir leurs droits dans une période difficile et d'attaques contre les droits de tous-tes.

Alors, si vous avez des ami-es, ou des membres de votre famille, qui ont des soucis dans leur entreprise, mais qui n'ont pas de représentant-es syndicaux pour les défendre, conseillez-leur ce numéro !

Le Numéro Vert 0 805 37 21 34 fonctionne désormais du lundi au vendredi entre 11h et 14h. Il est ouvert à toutes et tous, et évidemment, pas besoin d'être syndiqué-e !

informer Comprendre revendiquer **SUD** gagner ensemble

Union
syndicale
Solidaires